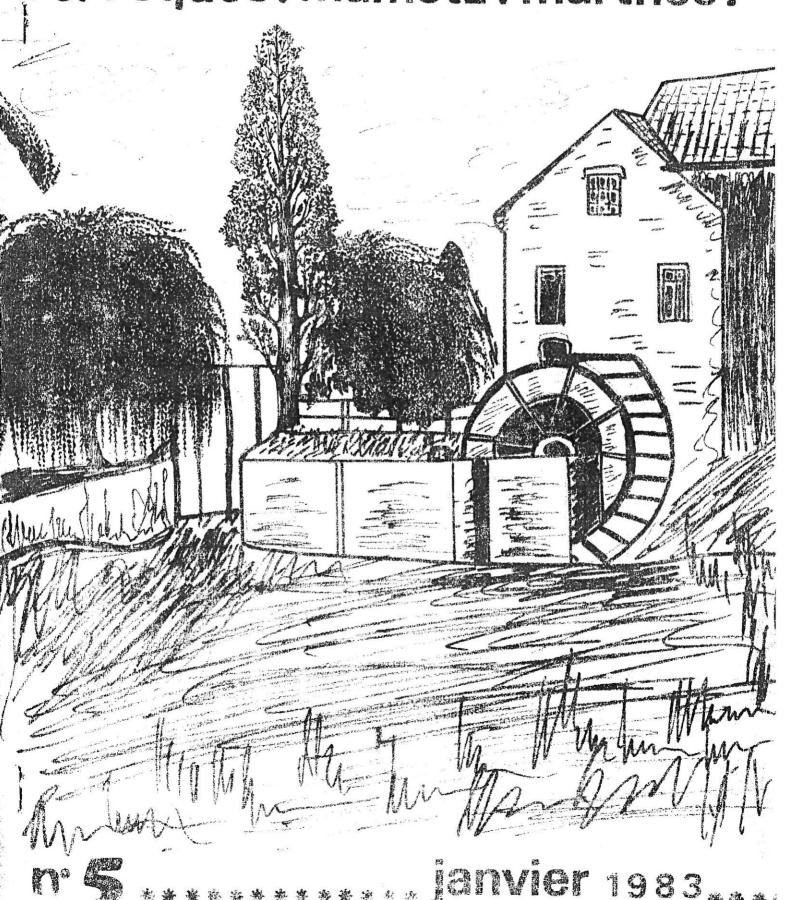
bulletin communal

crecques. mametz. marthes.



Chers Amis.

Au seuil de cette année nouvelle, je suis heureux, au nom du Conseil Municipal, du Bureau d'Aide Sociale et du Personnel Communal, et en mon nom personnel, de vous présenter tous les bons voeux que nous formons pour chacun d'entre vous.

Voeux de bonne et heureuse année,.... Voeux de Bonne Santé,.... Voeux de prospérité,....

L'année qui commence sera encone une année difficile: devant la crise persistante, nous devrons tous, faire preuve de courage et d'énergie. Mais je suis convaincu qu'ensemble, grace à notre ténacité, nous arriverons à sortir de cette période de marasme.

Le voeu le plus cher que je puisse exprimer est que chacun des jeunes en quête d'un emploi trouve une solution à son problème, une occupation grâce à laquelle il pourra s'épanouir et se sentir heureux. Et j'adresse le même voeu à ceux d'entre vous qui ont perdu leur emploi à la suite de la fermeture de leur entreprise. Courage, espoir et persévéran leur seront nécessairespour attendre une reprise que nous espérons très prochaine.

Je pense aussi à vous, qui avez ressenti durement l'année 1982, soit par le fait de la maladie, du chomage, de la perte d'une être cher ou tout simplement de la solitude ou des préoccupations quotidiennes, et je souhaite que 1983 vous fasse la vie plus facile.

Dans ce vaste tour d'horizon où je vous imagine si facilement, petits et grands, puisque le Village est, somme toute, une grande famille, j'aurai une pensée spéciale pour les plus âgés d'entre nous qui tiennent encore une grande place dans la Vie de Mametz et je leur souhaite de traverser cette nouvelle année avec autant de vaillance que les précédentes

L'année nouvelle sera aussi une année d'élections municipales Ces fameuses élections municipales n'ont-elles pas déja trop partagé notre Village? Certaines familles en souffrent encore. Aussi, j'émets le voeu quecette consultation se déroule dans la plus grande sérénité. Avec l'équipe municipale en place, je briguerai à nouveau vos suffrages, mais vous pouvez compter sur moi pour que tout se passe dans le meilleur climat possible et pour que les opinions de chacun soient respectées.

Et pour ne pas faire taxer mes propos de propagande électorele, je me refuse volontairement à faire des promesses. Un simple reflet de l'activité de notre Commune au cours de l'année écoulée sers évoqué dans ce bulletin.

Par contre, vous connaissez l'attachement que je porte à nos Sociétés locales: la vie de notre Village ne passe-t'elle pas par la vie associative?....C'est dans cet esprit que chacune des Sociétés locales a été invitée à collaborer à l'élaboration de ce bulletin. Merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution.

Je vous livre maintenant notre cinquième BULLETIN MUNICIPAL: Il est fait, comme les précédents sans prétention aucune, avec les petits moyens dont nous disposons, mais ceux qui l'ont réalisé, avec tout leur coeur, espèrent apporter dans chacun de vos foyers, en même temps que quelques informations sur la vie communale, le salut de ceux qui sont heureux de travailler pour vous.

Je n'ai plus mainienant, après vous avoir renouvelé tous mes bons voeux, qu'à vous assureir et le leave volonté de vos élus de défendre au mieux les droits, les enterêts et les libertés de chacun.

ie Maire

	NAISSANCES: ALEXANDRE Sébasti		28 Chemin des G	Chands Diota	MACTHEC PO	NI II 60
	POWLET Anna Maria	en	7 Chemin du Cal			
	BOULET Anne-Marie BOURDREL Alexandre		13 Chemin du Vi			
	BRASSART Stéphane		9 Contour de P!	EUR MOULEN	T7	21.04.82
	CALONNE Audrey		15 Rue de PlAnc	Pot CRECOUE	5	27.07.82
	DELATRE Guillaume		9 Contour de l' 15 Rue de l'Ang 27 Grand'Rue MA	MFT7	.5	13.01.82
	DELATTRE Catherine		32 Grand'Rue MA	MET7		03.09.82
	DELEHEDDE Céline		II Rue St Honor			12.08.82
	DELVART Vincent		3 Chemin du Car			12.05.82
	DENIS Laurent		16 Chemin des G			29.06.82
	DENIS Mélanie		16 Rue de la Ci			23.07.82
	DILLY Juliette		23 Rue de la Go		7120	27.09.82
	FAUCON Michel-Pier	ro.	72 Grand'Rue M			05.10.82
	FERLIN Antoine		191 Grand'Rue (02.10.82
	GUILLOIS Sophie		· 8 Rue St Honoré	CRECOUES		14.04.82
	LABITTE Cédric		6 Rue de la Bar	ure MAMETZ		02.12.82
	LEJEUNE Julie		25 Place du Rie	ztz MARTHES		07.06.82
	LEPRETRE Samuel		3 Rue de la Pla	ice MARTHES		21.04.82
	LEROY Sandrine		14 Rue de la Go			17.01.82
	PENNE Delphine		202 Grand'Rue (18.05.82
	POUCHAIN Nicolas		232 Grand'Rue (29.01.82
	RANCON Tony		14 Chemin des i		TZ	30.09.82
	VANBREMEERSCH HÉLÈ	ne	2 Rue de l'Angl			30.06.82
	MARIAGES:		5			
	ALLOUCHEIE Francis	et	L'HEUREUX Natha		le 27.03.82	à CALAIS
	BOURDREL Vamien	et	(ELLIS Chantal		re 06.02.82	
	BOUTON Jacky	et	POCHOLLE Pyriam			à THEROUANNE
	CARON Pierre	et	DEHURTEVENT Mara		le 04.09.82	
	COURTOIS Gilbert	et	TYRANT Béatrice		le 24.07.82	
	CREPIN Hervé	et	DELVART Thérèse-		re 03.04.82	
	DANNEL Guy	et	JEGOU Catherine		le 03.04.82	
	DELBARRE Christian	et			le II.06.82	
	DELPOUVE Jean-Paul	et			le 20.02.82	
	DELVART Marc	et	DEQUEKER Cather		re 14.10.82	
	DUCROCQ Bruno	et	FAUCON Valérie		le 03.04.82	
	GALLET Gérard	et	WIMEZ Chantal		le 27.03.82	
	GERVOIS Didier	et	WIMEZ Nadine		re 07.08.82	
	GODART Patrice	et	SIX Brigitte		le 31.07.82	
	LAMOUR Jean-Jacques	et	GOZET Anne		le 04.09.82	
	LECOUVEZ Vidier MAES Philippe	et et	CANOEN Sylvie JOETS Ghislaine		le 11.09.82 le 13.03.82	
	MARTEL Gabriel	et	DUCROQUET Marie			
	REANT Michel	et	DELBREUVE ELisal		le 12.06.82	
	RICHER Bernard	et	FAUCON Sylvie			à TILLY S/Seul
	STAES Dominique	et	BAILLEUL Franço		le 14.08.82	
	VASSEUR André	et	CALONNE Béatrice			à AIRE S/LYS
	DECES:		CHECKING DECOURCE		cc 12.00.02	a rike 5/1/5
	BAROUX Emile			ke II.06.82	à SAINT OM	ER
	BOULIN Jean			le 12.03.82		
(7)	BOURDREL Edou	ard		Le 27.08.82		
	CHEMIN Louis			re 11.09.82		
	DANNEL André			le 27.II.82		OURS PA
	VEBOMY Irène	ép; P		Ke 29.04.82		
	CELVART Edoua			Le 20.06.82		
	DELVARE Louis			Ke 03.07.82		
	GOZET Germain			Le 01.02.82		
	HILMOINE Fern			Le 26.05.82		
	IFDAY Sandrin	0		VO TO OT GO		

Le recensement de MARS 1982 fait apparaître une population de 1402 habitants (pour 1294 en 1976) Le nombre de nouvelles constructions actuellement en chantier fait prévoir une augmentation importante dans les arnées qui viennent.

Notre Village est un Village Vivant!.....

Le 19.01.82 à ARRAS Le 10.02.82 à SAINT OMER Le 16.04.82 à CRECQUES

Le 25.06.82 à HELFAUT

Le 12.09.82 à MAMETZ

Le 18.05.82 à CRECQUES

LEROY Sandrine MARTEL Palmyre ép; PRUVOST MASSET Marie-Louise Vve MANTEI.

MASSET Zénobie

WILLAMS Peter

VANEREMEERSCH René

CALENDRIER DES FETES POUR L'ANNEE 1983

SAMEDI 5 : Concours de cartes - Ecole de MARTHES -FEVRIER: DIMANCHE 6 : Fête des MAJORETTES SAMEDI 12:Salle de Rebecques - Soirée de la Section Socialiste -DIMANCHE 26 : Salle Paroissiale : Soirée des parents d'élèves de Mametz DIMANCHE 13 : Ouverture de la pêche à la truite à l'étang de Crecques MARS: SAMEDI 19 : A Mametz - Bal masqué DIMANCHE 20: Carnaval Socialiste
DIMANCHE 20: A Mametz - Nuit des Ecoles DIMANCHE 27 : Déversement de truites à l'étang SAMEDI 2 : Duverture de la Pêche à la rivière AVRIL: SAMEDI 9 : Festival audio-visuel (du Q au I6) le I6: soirée-film-débat SAMEDI 23 : Bal de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers DIMANCHE 24 : GEAI de MAMETZ - BAL -SAMEDI 30 : Salle de Rebecques - Soirée Disco de la Truite Mametzienne DIMANCHE ler : A Mametz - Ball-Trap de la Sté de Chasse de Mametz MAI: : A Crecques - Tirage de la Tombola de la Sté de Chasse DIMANCHE 8 : A Crecques - Célébration de l'Armistice Ouverture de la pêche à la rivière sur tout le parcours JEUDI 12 : GEAI de MARTHES - Majorettes - BAL DIMANCHE 22 : (GEAI de CRECQUES - BAL - Concours de la Sté de Tir LUNDI 23 (de Crecques MARDI 24 : Journée de CONGE MOBILE pour toutes les écoles de la Commune SAMEDI 11 : Ouverture au poisson blanc à l'étang de Crecques JUIN: DIMANCHE 12 : Fête des Ecoles de MARTHES - BREVET CYCLOTOURISTE DIMANCHE 19 : CONCOURS de PECHE à la Truite SAMEDI 25 : Distribution des Prix dans les écoles - Fête à l'Ecole de Mametz DIMANCHE 26 : Fête des Ecoles de CRECQUES - Guverture de la truite à l'Etang SAMEDI 9 : A Crecques - Concours de CHANTS JUILLET: id - KERMESSE COMMUNALE DIMANCHE 10: id - Bal Populaire - Feu d'artifice - Concours de Tir JEUDI 14: inter-Sociétés - Ouverture de la pêche à la rivière sur tout le parcours SAMEDI 30 : BAL de l'Entente Sportive Mametz-Rebecques DIMANCHE 31 : Fête du Foot-Ball DIMANCHE 14 et LUNDI 15 : Ball-Trap de l'Association des Anciens Combattants AOUT: DIMANCHE 21 et DIMANCHE 28 : Tournois de Foot-Ball SEPTEMBRE : DIMANCHE 4 : Ducasse de MARTHES - ouverture de la pêche à la rivière sur tout le parcours DIMANCHE 11 : DUCASSE DE MAMETZ - GAL SAMEDI 17 : A Crecques - Gal de la Sté de Pêche et de la Sté de Chasse DIMANCHE 18 / Ducasse de Crecques - Remise de Médailles - Bal - Concours de cartes - Bal Villageois id LUNDI 19: OCTOBRE : SAMEDI 15 : Concours de cartes à l'Ecole de Crecques DIMANCHE 16 : Repas des Aînés DIMANCHE 23 : Concours de cartes de la Sté des A. C. P. G. NOVEMBRE : VENDROI 11 : Célébration de l'Armistice à Crecques Salle Paroissiale : Banquet de la Sté des A. C. P. G. : Exposition colombophile

DECEMBRE : DIMANCHE 18 : Salle Paroissiale : Concours de cartes de l'Entente Sportive

DIMANCHE 13: id

MARDI 20 : Arbre de Noël des Ecoles

Lt voici la page rinancière nabituelle:

LE BUDGET DE 1982, tel qu'il se présente en recettes et endépenses

Section de fonctionnement: RECETTES	_	
Produits de l'exploitation =		800 F
Produits domaniaux	31	507
Produits financiers		100
Recouvrements et subventions	34	604
Dotation Globale de Fonctionnement	536	483
Impôts indirects	51	130
	42I	898
Excédent de 1981	42	623
DEPENSES		
Denrées et fournitures	102	200
Frais de personnel	337	800
Impôts	8	000
Travaux - Electricité- Eau - Assurances ETC;	I46	199
Participations et contingents	27 I	249
Allocations et Subventions	II	700
Frais de gestion générale	4I	900
Remboursement intérêts des emprunts	80	247
Prélèvement pour dépenses d'investissement	220	843

Section d'investissement: - Réalisations du 1982

Travaux:

Bordurages de la Rue de la Gare - Collecte des eaux pluviales Rue de la Plaine, Grand'Rue et Rue du Chateau: Coût: 543 000 F dont I89463 F de subvention. et 200 000 F d'emprunt; Il reste à remettre à niveau la chaussée de la Rue de la Plaine.

Du côté des écoles: à CRECQUES, les deux classes ont été dotées d'un chauffa au gaz; le plafond de la grande classe a été surbaissé pour permettre une meilleure isolation, les peintures refaites et un chauffe-eau installé.

à Mametz et Marthes, des peintures ont été également refaites. Le chauffage de l'école de Marthes sera prochainement modernisé. L'installation électrique a été refaite entièrement dans plusieurs classes.

Un gros effort a été fait dans le courant de l'année pour ce qui concerne le toitures des bâtiments communaux qui ont été révisées et refaites (en particulier au Presbytère de Mametz et surl'église)

Enfin, le logement de l'école des garçons, vacant depuis l'an dernier a été remis en état, dòté d'un chauffage. Il est dès maintenant loué pour quelques années au pharmacien qui ouvre une Officine à MAMETZ. Nous sommes persuadés que bon nombre de Mametziens (en particulier les plus âgés) apprécieront ce nouveau service.

- Pour les sportifs et les jeunes: un terrain de tennis a été aménagé sur la Place de MARTHES - Une noûvelle Association locale a pris en mains l'organisation de cette activité qui rencontre de plus en plus d'adeptes.

Divers:

- L'ASSOCIATION DES FETES DE BIENFAISANCE qui regroupe les membres du Conseil Municipal et du Bureau d'Aide Sociale a, pour la seconde fois, pris en charge la distribution d'un livre à tous les élèves des écoles de la Commune en fin d'année scolaire.
- Outre le traditionnel Repas des Anciens qui a regroupé en Octobre, une centaine de nos Aînés, un voyage financé par la même Association, grace au bénéfice des kermesses, a permis d'emmener une soixantaine d'entre eux du Cap Gris-Nez à La Panne un Dimanche d'Août. ... Un périple au cours duquel le "Tonus" n'a pas fait défaut
- Et, en ces journées de NOEL, la traditennelleréunion des enfants autour de l'arbre a, comme toujours, été la meilleure des récompenses pour les petits comme pour les grands.

LA VIE DES ASSOCIATIONS MAMETZIENNES

Nous avons pensé qu'il serait bon de donner la parole dans ce bulletir aux Associations du Village et, dans ce but, nous avons envoyé un petit mot à tpus les Présidents en leur proposant d'ouvrir nos colonnes.... Certains ont

Nous vous présentons donc:

" L'ECHO DES ASSOCIATIONS" *************

SIX André Club 3e Age

En ce début d'anneé, le Bureau du Club 3ème Age remercie tous les adhérents, qui par leur présence ont contribué à animer notre Société, à la rendre plus vivante, plus gaie. Cela permettant quelques heures par semaine la détente et l'oubli des soucis quotidiens.

Nous souhaitons que d'autres retraités (il n'y a pas d'âge), viennent nous rejoindre, nous apporter leurs idées et pourquoi pas des distractions nouvelles.

Nous rappelons qu'un service de transport gratuit, assure le ramassage, tous les jeudis après-midi, des personnes de Crecques et de Marthes.

Nous vous attendors nombreux, MERCI.

TRUITE MAMETZIENNE

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, Chers Amis Pêcheurs,

En quelques mots, je tiens à dire combien il est satisfaisant pour moi d'être Président de la Truite Mametzienne.

Au travers des manifestations que nous organisons, j'ai le plaisir de vous rencontrer. Les liens amicaux que neus créons montrent votre intérêt à la vie locale. Vos présences sont pour nous des encouragements au travail. Nous écoutens vos remarques et vos propositions et notre effort va dans le sens de vous satisfaire. Depuis plusieurs années, je rencontre auprès de vous une réelle compréhension que ce soit lorsque je contacte les riverains exploitants et propriétaires pour le domaine de pêche (les accords actuels font que nous possédons un parcours de pêche d'environ 7 kms presque sans interruption) ou que ce soit lorsque je vous invite à une manifestation (le nombre de personnes présentes rend tout commentaire superflu).

Je vous en remercie tous.

Je remercie également tous les sociétaires qui se dévouent à toutes les manifestations publiques ou de pêche proprement dite. Cette année nous en avens mis quelques uns à l'honneur, l'année prochaine, nous continuerons.

Sans vouloir reciter le contenu du calendrier des fêtes où nous avons inscrit nos différentes manifestations, je m'engage à leur donner avec l'aide de tous les sociétaires et avec votre participation encore plus d'ampleur.

Je terminerai en souhaitant à tous une bonne et heureuse année 1983.

Au nom des membres de la Truite Mametzienne "Meilleurs Voeux".

Le Président : MASCLET René.

LA TRUITE MAMETZIENNE

BILAN DE 1982 ET PERSPECTIVES 1983

Un trésorier est souvent satisfait de pouvoir présenter de "bons comptes". Avec la Truite Mametzienne, je suis comblé car d'année en année, nous progressons.

L'année a connu des succès et des moments difficiles.

En sept déversements de Truites et un de poissons blancs, mus avens investi pour environ 1 400 kgs de poissons dans les lots de pêche de la Société.

Nous approchons les 120 pêcheurs en rivière et plus de 200 pêcheurs annuels en étang (je ne compte pas les cartes journalières...)

Toutes les manifestations ont connu les succès espérés. Leurs bénéfices vont permettre de maintenir pour 1983 le même rythme de vie car les cotisations seules seraient insuffisantes. C'est grâce aussi à elles que nous mettons en valeur notre domaine (ex : la pêche électrique) et que nous avons le moyen de nous faire connaître.

Ces bonnes finances nous permettent de vivre pleinement le fait associatif, de communiquer et d'échanger avec les autres associations. JE tiens à remercier le Président qui sait nous conduire dans cet esprit.

Nous avons cependant connu quelques difficultés au sujet de l'Etang. De mauvaises interprétations faisaient apparaître comme une ingérence dans notre contrôle. Il n'y a rien eu de fait. Il n'y a pas eu de suite aux propositions que nous avions étudiées dans le respect de tout pêcheur et dans le souci de contrôler toute décision concernant l'Etang.

Maintenant, ce sont d'autres problèmes qui nous préoccupent. L'Etang est une eau libre, il sera assujetti en 1983 à l'obligation des taxes piscicoles. Il apparaît donc nécessaire de repenser notre système de cotisation :

- soit continuer comme maintenant avec deux cotisations : l'une "rivière" l'autre "étang" (si cela apparaissait évident l'année dernière vu la différence de prix des cartes cela l'est moins cette année car un pêcheur d'étang devra acquitter tout ou partie de timbres du pêcheur rivière).
- soit globaliser l'ensemble des lots de pêche et faire une carte unique (donnant droit de pêche à la rivière et à l'Etang).

Actuellement nous étudions les deux solutions et à notre prochaine assemblée nous vous les exposerons.

Mais, dès maintenant, le problème est soumis à votre réflexion.

Le Tréscrier : FAUCON Régis.

Et il y a toutes les autres Associations qui contriburnt à donner vie à notre Village tout au long de l'année. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le calendrier des Fêtes Chacune a sa spécificité et chacune est utile.....

Nous sommes néanmoins particulièrement heureux de laisser le mot de la fin à une Association pas tout à fait comme les autres puisqu'elle est en même temps un SERVICE public. et un Service dont, tous, un jour ou l'autre de notre vie, nous risquonSd'être tributaire. Il s'agit de

" L'AMICALE: DES SAPEURS-POMPIERS de MAMETZ "

qui, depuis quelques moisa pris un nouvel essor:

" Le Corps des SAPEURS-POMPIERS estsatisfait de prendre place dans le Bulletin Communal.

Il vient de prendre une nouvelle vigueur grace à l'arrivée de plusieurs jeunes recrues qui, s'appuyant sur l'expérience des plus anciens, vont contribuer à faire de notre "Corps" local, un groupement efficace, au service de tous.

Nous avons des projets que nous réaliserons, avec l'aide de tous nos sympathisants. Les stages de formation, des cours de secourisme, etc....

Car, nous voulons, tous et de plus en plus, nous montrer dignes de la davise de la Subdivision:

" COURAGE ET DEVOUEMENT "

ET, POUR TERMINER.....

Nous avons pris l'habitude, chaque année, d'aller piocher dans les archives communale afin d'en ressortir les faits qui pouvaient présenter un intérêt rétrospectif ou, tout simplement, rappeler le souvenir de quelque personnage de notre Histoire Locale. Cette année, c'est un sujet d'ordre plus général qui a retenu notre attentior

Extrait du "MEMORIAL ADMINISTRATIF du PAS DE CALAIS "N° 223 en date du VENDREDI 20 MAI 1814 : Nous vous Livrons "in extenso" une DECLARATION DU ROI que l'on pourrait, en 1983, sous-titre de {açon très irrespectueuse: "

" L'ART DE PLUMER SANS DOULEUR!"

LOUIS, par la grace de Dieu, ROI de FRANCE et de NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, SALUI.

Nous avons été affligés d'apprendre que, malgré les adoucissements apportés dans la perception des droits-réunis par l'Ordonnance de notre bien-aimé Frère Lieutenant général du Royaume en date du 27 avril, cette perception éprouvait en quelques endroits, des obstacles aussi nuisibles à l'ordre public qu'à l'intérêt des finances.

Ne voulant voir encore dans cette conduite que l'effet d'un impatience irréfléchie trop prompte à saisir l'espoir d'un soulagement qu'il faut attendre de la loi, nous croyons que, pour ramener à la règle les personnes qui s'en écartent, il suffira de leur expliquer nos intentions.

Notre bien aimé frère, fidèle interprête de notre sollicitude,a pris en considération, autant qu'il était en lui, les réclamations élevées contre le régime des droits réunis; mais sachant que ces droits nepouvaient être abolis sans être immédiatement remplacés prr un système mieux entendu, et que cette abolition et ce remplacement devaient être le résultat d'un loi nouvelle, il s'est borné à dégéger de cette imposition les accessoires circonstanciels qui tenaient le plus évidemment à une fiscalité arbitraire et génante.

Prétendre plus qu'il n'a pu faire, et vouloir étendre sur le principal la suppression qui n'a atteint que l'accessoire, c'est devancer l'autorité de la loi; et le refus de payer un impôt cont on n'est pas affranchi par elle, est une faute

..../......

sur laquelle nous nous empressons d'éclairer ceux qui la commettent, afin de nous épargner la peine de la faire punir.

L'Etat a des créanciers, des fonctionnaires, des armées dont les intérêts nous son aussi chers que ceux des contribuables. Le Gouvernement a besoin de toutes ses ressources, et ce n'est pas lorsqu'elles sont affaiblies par les malheurs de la guerre qu'il peut en sacrifier une partie importante sans s'assurer d'un équivalent.

Ainsi, le salut de l'Etat exige que toutes les lois sur les impôts existants soient respectées et maintenues, jusqu'à ce que d'autres lois procurent à nos peuples les soulagements qu'ils réclament et que les circonstances rendront possibles.

Nous nous proposons de changer, conjointement avec le Corps législatif, le système des droits-réunis, afin d'écarter de l'impôt tout ce qui lui ôterait la modération d'une dette sacrée envers la Patrie.

Jusques-là, nous espérons que par suite de l'amour et de la fidélité dont nos sujets nous donnent de toutes parts des preuves si touchantes, ils acquitteront exactement et paisiblement tous les impôts directs et indirects actuellement établis; que les employés préposés à leur recouvrement ne seront pas troublés dans leurs fonctions et que les autorités chargées de les protéger n'auront à réprimer ni punir aucune atteinte portée contre elles.

Le Commissaire Provisoire au Département des Finances, et nos Commissions extraordinaires dans les départements, feront publier et afficher la présente proclamation, afin que tous nos sujets connaissent nos voeux pour leur bonheur et notre confiance en leur soumission et leur dévouement.

Donné au Chateau des Thuideries le IO Mai 1814

signé: LOUIS

Par le Roi: Le secrétaire d'Etat Provisoire: Signé: Le Baron de VITROLLES

Contribuables, mes Frères, en cette fin de siècle époque de robotique et d'd'informatique, comme il serait doux et... lubréfiant.... de trouver une missive aussi chaleureuse jointe à l'inévitable feuille d'impôts...

Et voici que s'achève ce bulletin annuel aussi dénué de prétention que les précédents.

Pardonnez-nous de lui avoir donné, en guise de conclusion, ce rappel d'un passé définitivement révolu mais qui, à 180 années de distance, ne semble pas dénué d'un certain humour!.....Les hommes changent, les formes changent, les principent évoluent, l'impôt demeure!..... Hélas!.....

Mais une chose est sûre: En cette même année 1814, la Commune qui se composait encore de trois Communes distinctes comportait au total 1131 Habitants, soit 494 à Mametz, 370 à Crecques et 267 à Marthes. Aujourd'hui la Commune avec ses 1402 habitants est en pleine progression, une progression maîtrisée pour ne pas surcharger les équipements existants.

Aussi, c'est ensemble, dans l'union et l'enthousiasme qu'il nous faut continuer à faire vivre notre Village.

Et la Rédaction vous dit

" A L'ANNEE PROCHAINE